

Un printemps au rythme du confinement

SOLIDARITE

Chères Egaliennes, chers Egalieus,

La période de confinement que nous vivons bouleverse nos vies, nos calendriers, mais nous avons tenu toutefois à éditer cette lettre d'information afin de vous tenir informés de la vie locale.

Tout d'abord, je me félicite de l'engagement de tous, et des actions de solidarité mises en œuvre pendant cette période, et je remercie les Egaliennes et les Egalieus pour leur travail, leur engagement, leur solidarité.

Le nouveau conseil municipal élu le 15 mars dernier n'a pas pu être installé. Les élus en place assurent la gestion des affaires courantes. Plusieurs dispositions réglementaires nous permettent de les gérer pendant cette période, vous en retrouverez quelques-unes dans cette lettre.

La perspective du déconfinement avec la date du 11 mai en ligne d'horizon ne signifie pas pour autant un relâchement total. Le Président de la République a ainsi annoncé une annulation des grands événements jusqu'à la mi juillet. Localement, nous annulerons toutes les manifestations locales jusqu'à cette même date.

Nous appliquerons aussi cette mesure de prudence à toutes les réservations de salles qui iraient de pair avec un rassemblement important de personnes.

L'annonce sur la reprise de l'école nous mobilise, et nous nous efforçons d'y apporter les adaptations nécessaires afin de ne pas perdre le bénéfice des effets du confinement. Nous nous adaptons face à des informations et des connaissances qui évoluent, et face aux moyens que nous pouvons mobiliser.

Je terminerai par une formule de circonstance : « Prenez soin de vous » que je compléterai par « Prenez aussi soin des autres »

Bonne lecture et à bientôt

Jacques ROUX

En ces temps particuliers où un microscopique virus secoue si vigoureusement les sociétés, nous isole et met à l'épreuve notre humanité, il est réconfortant de constater que la solidarité demeure une valeur essentielle insensible aux effets ravageurs de ce COVID-19. Les initiatives sont nombreuses, en voici quelques exemples chez nous:

Des volontaires se sont spontanément fait connaître en mairie pour aider les personnes les plus fragiles, et nombreux sont ceux qui ont apporté leur contribution pour surmonter ces moments difficiles.

Matthias Langlois, patron du restaurant « Le Chemin » en association avec Jean Burger Le Restau' et le restaurant l'Hélix de Boisseuil, a réalisé pas moins de 1500 repas pour les soignants. Il est en outre disponible pour préparer des repas à destination des personnes dans le besoin.



Elena Roche a mis à profit ses talents de couturière qu'elle exerce habituellement au sein de son entreprise « Elena Couture » pour confectionner une trentaine de masques en tissus qu'elle a ensuite offert gracieusement à la collectivité.

Dans le cadre du plan pandémie, l'équipe municipale actuelle et les conseillers nouvellement élus de la liste « Pour aller plus loin » ont réalisé un recensement et un soutien aux personnes seules ou fragiles au travers d'appel et de visites régulières. Au final, peu de situations difficiles, mais des contacts humains appréciés.

L'aide la plus importante que nous apportons tous au monde médical se trouve bien sûr dans le respect strict du confinement qui permet de limiter l'engorgement des hôpitaux, mais n'oublions pas les besoins en dons du sang qui restent d'actualité.

L'hommage quotidien à nos soignants qui sauvent tant de vies est une autre marque de cette solidarité, qui se manifeste autour de ces moments où la distance n'empêche pas le rassemblement, en témoigne les joyeux klaxons, sons de trompettes et autres instruments qui résonnent ensemble chaque soir dans le cœur du bourg et font écho aux applaudissements qui s'expriment bien au-delà.

Nous avons montré notre capacité à être solidaires pendant cette période de privation. Nous devons continuer et prolonger nos actions de solidarité et les diriger aussi envers toutes celles et ceux qui auront été fragilisés, dans leur vie personnelle ou dans leur activité professionnelle pendant cette période.

Nous surmonterons cette épreuve grâce à la diversité de nos compétences et de nos savoir-faire, et la reconnaissance par tous de l'utilité du travail de chacun. Merci à tous pour vos initiatives, vos actes du quotidien, votre patience dans le confinement, vos soutiens aux autres.

Besoin d'aide?

Le confinement se prolonge encore pour quelques semaines. Si vous ressentez des difficultés dans cette période particulière : solitude, difficulté à vivre votre quotidien, ... Nous pouvons vous apporter un soutien. N'hésitez pas à nous contacter au 05 55 00 27 81 ou au 06 37 25 97 79.

Action municipale:

Les services

La municipalité d'Eyjeaux vous informe que ses services sont toujours à votre disposition pendant la période de confinement.

Le secrétariat reste joignable du lundi matin au samedi midi au 05 55 00 27 81 ou au 06 37 25 97 79, (l'accueil physique est réservé aux situations d'urgence) ce dernier numéro permettant d'assurer la continuité de service. Le secrétariat reste joignable par mail à l'adresse suivante, mairie.eyjeaux@orange.fr

Les messages sont lus tous les jours.

Les informations sur les diverses évolutions sont régulièrement mises à jour sur le site internet de la mairie (<http://www.eyjeaux.com/>). Il ne faut pas hésiter à le consulter régulièrement.

Les services techniques assurent par une présence alternée les missions essentielles au bon fonctionnement des services : suivi et entretien des stations d'épuration, surveillance et entretien minimum des espaces et bâtiments publics, tout cela en veillant au respect des mesures barrières.

Les personnels de l'école sont sollicités à la demande pour assurer les opérations d'encadrement d'enfants de soignants et le ménage des locaux.

Les élus développent une forme de travail en visioconférence et conférences téléphonées. Le travail se fait essentiellement à travers des échanges non physiques. Un point régulier est fait plusieurs fois par semaine avec le secrétariat qui coordonne les actions, et qui relaie les informations préfectorales .

Les nouveaux élus, bien que non encore officiellement installés, sont d'ores et déjà impliqués pour se mettre au service de la population.

Administrativement, beaucoup d'opérations sont retardées voire suspendues. Le vote du budget initialement fixé au 30 avril est reporté au 30 juillet. Les élections municipales n'étant que partiellement validées sur la communauté urbaine, un dispositif transitoire de fonctionnement a été mis en place. Nous ne sommes pas encore en possession de toutes les informations et échéances des futures installations de conseils municipaux par exemple.

Du côté de la communauté urbaine, les services continuent à fonctionner, avec des adaptations et des modifications de service. Vous pouvez sur ce point consulter le site de Limoges Métropole pour suivre les évolutions. Comme pour les communes, ce sont les anciens élus qui assurent pour l'instant la continuité de service.

Travaux en cours

Les plantations des vivaces de l'aménagement du bourg ont été réalisées (les plants étaient livrés avant le confinement).

Dans le cadre des travaux du SDIAC (Schéma Directeur Intercommunal des Aménagements Cyclables), le revêtement de la voirie sur le secteur d'Engarenne et du Mas neuf est resté programmé à partir du 14 avril.

Les élus assurent un suivi de la situation des personnes qui pourraient se retrouver en situation de fragilité, en les contactant régulièrement. Nous pouvons ainsi nous assurer du bon accompagnement et de la prise en charge de toutes ces personnes. N'hésitez pas à contacter la mairie si vous avez une demande ou si vous connaissez une personne en difficulté. Merci à toutes les personnes qui se sont spontanément proposées pour offrir leur aide.

Le retour de la cloche initialement prévu le 17 mars est repoussé à une date non connue à ce jour.



La petite boulange

Thomas Quintane continue à assurer quotidiennement le réapprovisionnement de la petite boulange de notre bourg. Il nous précise qu'elle est bien désinfectée chaque matin.

Préparation du déconfinement

Une commande groupée de masques avec la ville de Limoges et Limoges Métropole, a été réalisée par la commune, afin de préparer les opérations à venir.

Principalement réservés aux personnels municipaux, ils pourront aussi être sollicités par toutes celles et ceux qui sont amenés à réaliser des missions de vente et de services autorisés sur la commune, dans la limite de nos stocks disponibles.

Nous remercions chaleureusement Elena ROCHE (Elena Couture) qui a fait don à la collectivité de 30 masques en tissu confectionnés dans son atelier.

Nous serons attentifs aux situations particulières en favorisant dans la mesure de nos possibilités la reprise et la continuité des activités économiques de la commune.

Elections municipales:

Retour sur le résultat

Les élections municipales qui se sont déroulées le 15 mars ont donné les résultats suivants :

603 votants sur 924 inscrits soit une participation de 65.26%

583 suffrages exprimés dont 296 en faveur de la liste « Pour aller plus loin » conduite par Jacques ROUX et 287 voix en faveur de la liste « Eyjeaux Autrement » conduite par Eric FAUCHER.

Les 15 élus sont donc :

Liste pour aller plus loin : Jacques ROUX, Véronique CHEPTOU, Jean Luc BARRIERE, Anne GIRAULT, Christian GRENIER, Anne MALLET, Patrick LAGAUTERIE, Gwendoline BINKOWSKI-FAUBERT, Dominique NOUHAUD, Clervie JOUANIE, Jean Paul PARROT, Karine MOULINARD

Liste Eyjeaux Autrement : Eric FAUCHER, Martine GROS, Christian FAURE.

Compte tenu de la mesure de confinement prononcée, l'installation du nouveau conseil municipal n'a pu se tenir.

Ce sont pour l'instant les anciens conseillers municipaux qui continuent à traiter les affaires courantes, ce qui n'empêche pas les nouveaux élus de s'impliquer en particulier dans les actions de solidarité envers les personnes fragiles.

ENFANCE ET ECOLE

Restauration:

Dans le cadre des délégations de l'article L2122-22 du CGCT pendant cette période transitoire et en raison d'un arrêt des services au 15 mars, les montants du forfait de la restauration scolaire et de la garderie seront divisés par deux pour le mois de mars 2020 soit : **17,25 euros** pour la restauration scolaire et **16,50 euros** pour la garderie.

Accueil des enfants:

Depuis le 13 avril et jusqu'à la reprise, et en accord entre les directeurs d'école, les municipalités et l'inspecteur de l'EN, les enfants des personnels soignants ou réquisitionnés d'Eyjeaux seront accueillis au pôle de l'école de Boisseuil (Inscription auprès de Madame Lyraud directrice de l'école et en copie auprès de la mairie d'Eyjeaux).

Pendant les vacances scolaires de printemps, l'ALSH de Boisseuil accueillera les enfants des personnels soignants ou réquisitionnés et ce aux horaires habituels (inscription auprès de l'ALSH de Boisseuil ou de la mairie d'Eyjeaux).

Préparation du déconfinement:

ALSH Eyjeaux période 5 : Le planning des Activités TAP vous a été transmis par mail. Il sera adapté en fonction de la date de reprise de l'école. Pour s'inscrire ou pour toute autre question, vous pouvez contacter Florian Guy par mail: alsh.eyjeaux@outlook.fr

En attendant quelques idées :

Florian vous propose de consulter les documents de l'UNICEF, association avec laquelle nous sommes régulièrement en lien, qui parlent du coronavirus et du confinement aux enfants:

<https://my.unicef.fr/contenu/le-coronavirus-cest-quoi>

<https://my.unicef.fr/contenu/decouvre-des-activites-faire-si-ton-ecole-est-fermee-cause-du-coronavirus>

Le gouvernement vous propose de télécharger le "Guide des parents confinés". Cet outil est à destination des parents, afin de leur permettre d'harmoniser leurs liens avec leurs enfants pendant la période du confinement (mais pas que finalement). Encore un outil intéressant où vous pourrez aller piocher selon vos besoins et envies du moment, quelques trucs et astuces pour vivre votre quotidien de parent confiné, télétravail leur ou non.

Pensez à consulter le site de la mairie, il est actualisé et vous y trouverez l'ensemble des informations et des actualités de la commune: www.eyjeaux.com

Rappels de règles de vie en commun

Merci de bien continuer à respecter les règles de confinement et les gestes barrières. Plus nous nous y tiendrons, plus tôt nous pourrons reprendre progressivement nos activités.

Quelques arrêtés qu'il est bon de consulter et de se remémorer en cette période de confinement :

- Les feux de jardins et autres feux extérieurs sont interdits (arrêté préfectoral du 09/07/2013) Les pompiers sont eux aussi soumis aux règles de confinement, et sont sollicités sur d'autres interventions. Pensons à eux, à nos voisins et à notre environnement.

- Un arrêté municipal du 27/05/2019) règlemente les nuisances sonores. Le sujet est particulièrement sensible en cette période. Oubliez un peu vos tondeuses et autres outillages bruyants les dimanches et jours fériés, et n'ignorez pas votre voisinage...

Du côté des associations:

Les activités associatives sont au repos, mais certaines s'adaptent à la période comme le comité des loisirs qui propose des concours de photos en ligne. Rendez leur visite sur leur Facebook:

<https://www.facebook.com/events/2920243871367612/>

Agenda

Toutes les réservations de salles (publiques ou privées) et les manifestations sont annulées pendant la durée du confinement. Au-delà, les regroupements de personnes sur le domaine public sont suspendus jusqu'à mi-juillet.

- Cérémonie et repas du 8 mai (annulés sans report)
- Fête du jardin: annulée sans report. Nous nous retrouverons le dimanche 8 novembre pour la fête du cochon)
- Festival « Au Bout Du Conte » (reporté en septembre)
- N3L: annulée sans report. Prochaine édition en juin 2021.
- Fête de l'école (annulée sans report)
- Dingomobiles: réflexion en cours concernant un report de la manifestation

Les Olympiades (jeux inter-villages) prévues sur le week-end du 29-30 août devraient être maintenues, ainsi que toutes les manifestations qui suivront .

Propositions commerciales

- Sur la commune, la ferme des Salles (tél 06 27 09 66 98, lafermedessalles@orange.fr) et la ferme de Chantecaille (www.ferme-de-chantecaille.fr), proposent des ventes directes de leurs produits mais également des produits de producteurs partenaires.
- Le restaurant le chemin (06 98 17 25 26) vous donne rendez vous après le confinement (cf facebook). Il se consacre aujourd'hui aux actions de solidarité.
- Laurent Prédignac vous informe également que son établissement « garage PREDIGNAC EUROREPAR car service » est sur le pont pour permettre aux personnels soignants, et toutes les personnes en premières lignes de continuer leurs missions, par la mise en place d'un dépannage rapide, à toute heure.

N'hésitez pas à les contacter.

La préfecture a autorisé après dérogation la tenue d'un

Marché à St Genest sur Roselle

Tous les dimanches d'avril à partir du dimanche 5 avril



de 8h - 12h

Des producteurs et commerçants

vous proposeront leurs produits
(Fromages, fruits et légumes, pain,
plants de légumes, huiles, cosmétiques,
miel, œufs, bière, charcuterie...)

Leur présence peut varier d'une semaine à l'autre

Toutes les mesures seront prises pour limiter les risques de contamination :
Le périmètre du marché sera délimité, respect des gestes barrières et des distances entre les personnes et entre les personnes et les commerçants, interdiction de toucher les produits.

Lavage des mains obligatoires à l'entrée et à la sortie,
seuls les commerçants peuvent toucher la marchandise.

Merci de vous munir d'une attestation de sortie ainsi que d'un sac pour vos courses.